

# POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE GLOBALE ET REGLES VERTES



# LES PRINCIPES DE NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



1

Toujours se conformer aux **exigences légales, aux standards et aux réglementations** applicables à l'organisation et d'autres engagements volontaires souscrits.

2

Mettre en œuvre et maintenir un **Système de Gestion Environnementale**, approprié à notre nature, à l'ampleur et aux impacts environnementaux de nos activités, nos produits et nos services, dans le but d'assurer la conformité avec nos engagements, avec un focus sur **l'amélioration continue** et **la prévention de la pollution**.

3

Assurer l'utilisation éco-efficace et **responsable des ressources naturelles** pour réduire la consommation de combustibles fossiles, de matières-premières, d'eau, d'énergie et d'autres intrants.

4

Aborder les défis des **changements climatiques** en développant une stratégie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Se concentrer sur l'utilisation de combustibles alternatifs à faible teneur en carbone, sur **l'utilisation responsable de combustibles et de matières premières** et sur l'utilisation efficace d'énergie et des ressources.

5

Définir et mettre en œuvre des standards environnementaux pour évaluer et contrôler les **émissions atmosphériques** et définir des objectifs de réductions.



Usine de Yozgat – Turquie.

6

Minimiser la génération de **déchets**. Réduire la consommation, réutiliser et recycler les matières lorsqu'il est possible et éliminer les déchets de façon appropriée et responsable.

7

Évaluer, contrôler et réduire les **impacts environnementaux** de nos activités, en se focalisant sur l'amélioration continue et les **meilleures pratiques** de l'industrie. Investir dans **l'innovation** environnementale dans nos processus, nos produits et nos services tout au long du cycle de vie, cherchant à réduire les impacts environnementaux.

8

Développer des plans de **réhabilitation et de fermeture** pour toutes nos opérations minières actives, en considérant les attentes de nos parties prenantes. La surveillance continue et le rapport de notre **performance en biodiversité**, en se focalisant sur la conservation et l'augmentation du niveau de sensibilisation.

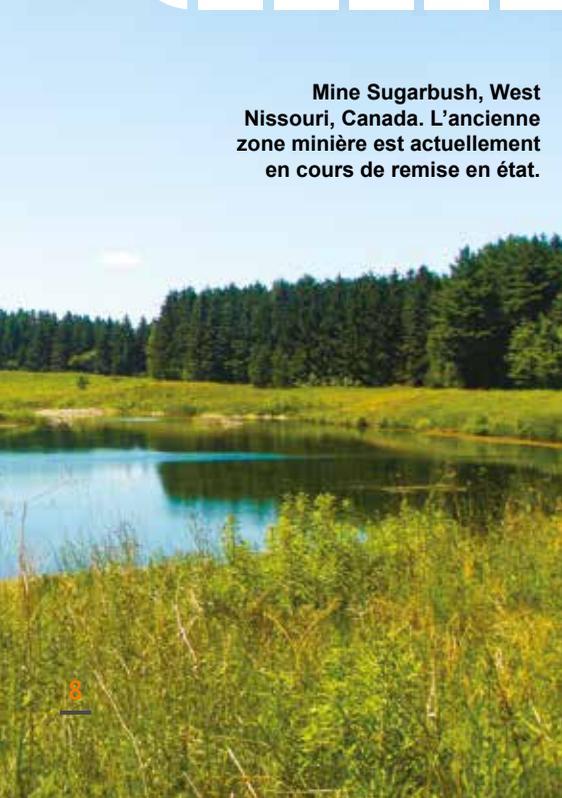
9

Promouvoir les relations **éthiques et transparentes** avec nos parties prenantes, en fournissant des informations environnementales sur nos opérations et nos produits de façon régulière et de maintenir un processus de dialogue ouvert.





Réserve Naturelle Cachoeira do Tombador, reconnue comme une Réserve Privée du Patrimoine Naturel – Unité de Nobres (MT) – Brésil.



Mine Sugarbush, West Nissouri, Canada. L'ancienne zone minière est actuellement en cours de remise en état.



# RÈGLES VERTES

Les Règles Vertes ont été développées sur la base des principes de la Politique Environnementale pour rendre plus facile sa compréhension et sa diffusion à tous les collaborateurs.

- 1  Protéger et respecter l'environnement naturel - l'air, la terre et l'eau
- 2  Protéger les espèces de notre biodiversité – la flore et la faune
- 3  Minimiser la génération de déchets – réutilisation, recyclage et élimination responsable des déchets
- 4  Maximiser l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre – (dans la production, le transport et les opérations d'appui)
- 5  Surveiller continuellement les impacts environnementaux et développer un plan pour définir des objectifs de réduction
- 6  S'engager à utiliser le plus haut niveau de technologie de contrôle de pollution dans la mesure du possible
- 7  Respecter les sites culturels, géologiques, historiques, paléontologiques et archéologiques
- 8  Maintenir un processus de dialogue ouvert. Respecter les voisins et les parties prenantes
- 9  Réduire l'utilisation de matières premières vierges dans la mesure du possible. Maximiser l'utilisation responsable et efficace de ressources
- 10  Réhabiliter des zones exploitées par la société - pendant les opérations et après la fermeture

# 1 PROTEGER ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT NATUREL - L'AIR, LA TERRE ET L'EAU



Protéger l'environnement c'est comme prendre soin de notre maison. Nous devons protéger l'air, l'eau et le sol, respecter et préserver l'environnement naturel pour cette génération et les générations futures. Nous avons un devoir de communiquer et d'atténuer n'importe quel problème opérationnel qui peut provoquer la pollution et de trouver des alternatives pour réduire les impacts sur l'environnement et pour améliorer la qualité environnementale.



## VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Chercher des initiatives, avec les autres employés, les ONG, les organismes gouvernementaux, la collectivité, etc., qui se concentrent sur les améliorations environnementales. Suggérer et mettre en application des idées pour l'amélioration continue. Ex:
  - Capture de l'eau pluviale,
  - Réutilisation de l'eau,
  - Réduction de génération de déchets,
  - Réduction de la consommation d'énergie, etc.
- ❖ Ne pas extraire ou stocker des matières premières dans des zones non autorisées
- ❖ Communiquer et atténuer tout problème opérationnel qui pourrait entraîner la pollution
- ❖ Ne pas brûler la végétation.
- ❖ Laisser les lumières et les ordinateurs éteints lorsqu'ils ne sont pas en utilisation.
- ❖ Éviter l'impression inutile de documents, particulièrement en couleurs.
- ❖ Ne décharger aucun type de matière ou d'effluent dans des canalisations d'eau pluviale, des fleuves, des ruisseaux ou des lacs sans traitement ou sans autorisation.
- ❖ Ne prélever de l'eau des fleuves, des ruisseaux ou des étangs qu'avec la permission de l'autorité responsable.
- ❖ Assurer le traitement approprié de tous les effluents avant de faire la décharge dans des fleuves, des ruisseaux ou des cours d'eau.
- ❖ Utiliser l'eau de façon responsable et orienter les autres pour faire la même chose.

## 2 PROTÉGER LES ESPÈCES DE NOTRE BIODIVERSITÉ – LA FLORE ET LA FAUNE



S'occuper de la flore et de la faune est le devoir de chacun d'entre nous. L'élimination d'arbres ne doit se faire qu'avec la permission appropriée. La faune et ses habitats doivent être protégés selon les réglementations locales. Autant que possible, essayer de s'engager dans des projets pour étudier et protéger les espèces.

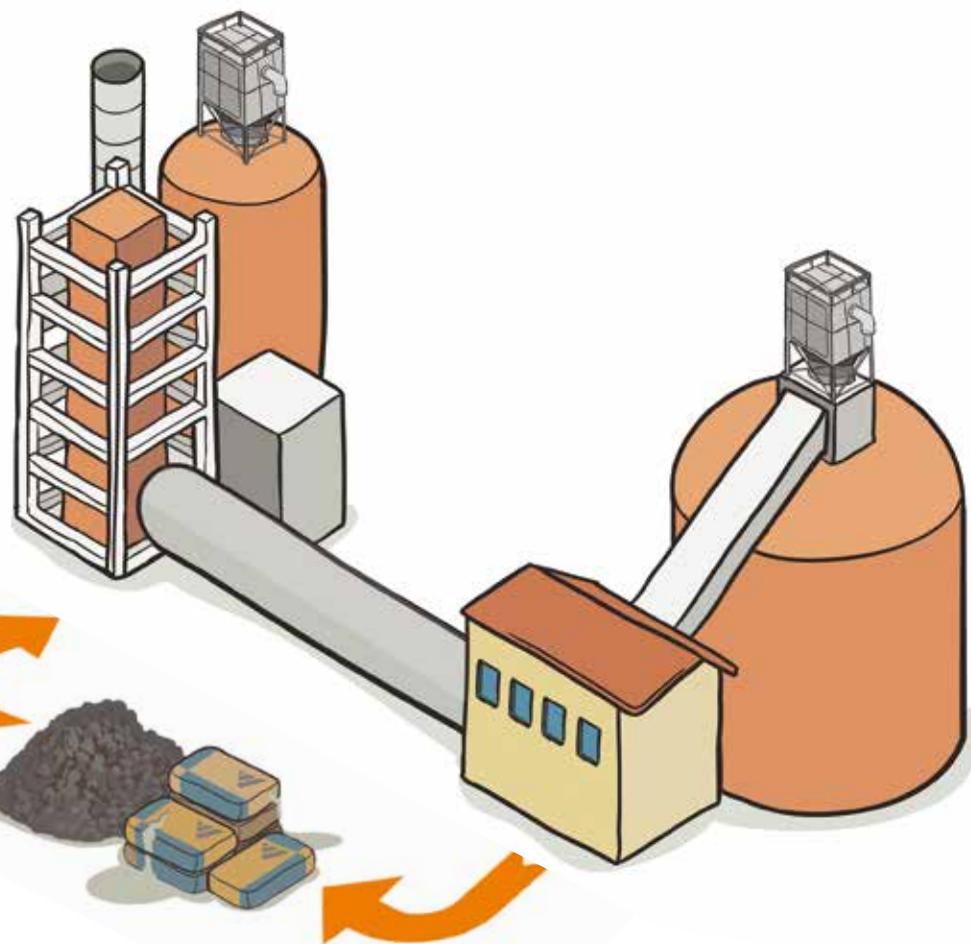
### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Se renseigner à propos des zones protégées dans votre unité et aider à les préserver en évitant d'y réaliser des activités et en mettant en application des initiatives de protection de la biodiversité d'une façon proactive.
- ❖ Les zones de préservation doivent être bien définies et identifiées.
- ❖ Ne couper des arbres qu'avec la permission de l'autorité compétente et du secteur environnemental de votre unité et chercher des moyens de compenser, par exemple, en plantant des arbres dans des endroits appropriés.
- ❖ Identifier les zones d'importance élevée de biodiversité et les considérer comme étant des capitaux environnementaux de la société.
- ❖ Protéger les animaux sauvages et leurs habitats. Ne pas maltraiter ou piéger des animaux.



### 3 MINIMISER LA GENERATION DE DECHETS – REUTILISATION, RECYCLAGE ET ELIMINATION RESPONSABLE DES DECHETS

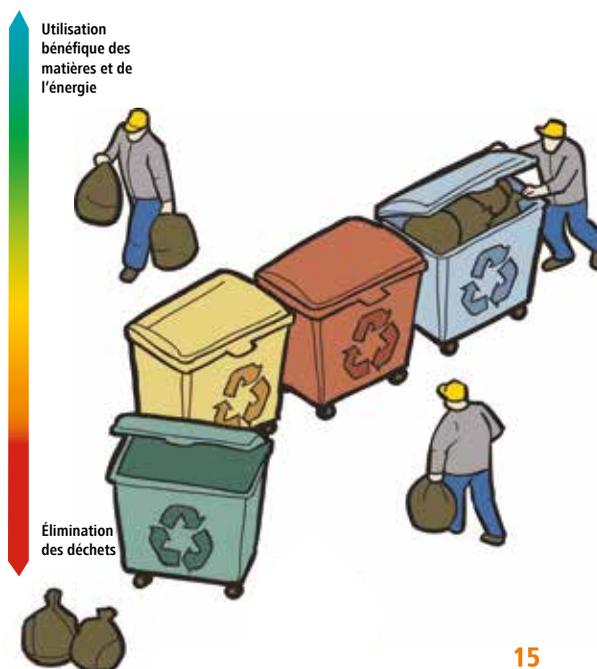
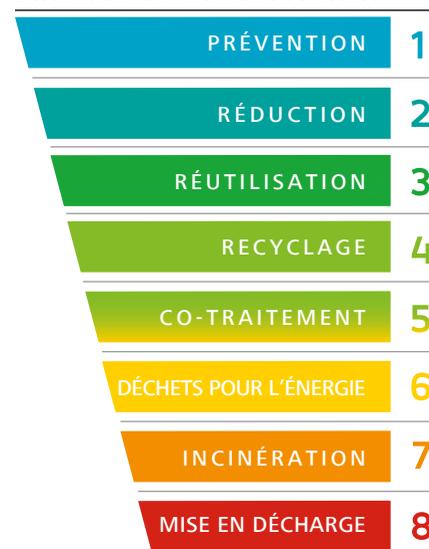
Identifier et quantifier les types de déchets générés et les séparer convenablement. minimiser la génération de déchets dangereux et non-dangereux, réutiliser et recycler des matières dans la mesure du possible et les éliminer selon les méthodes environnementales les plus responsables à disposition.



#### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Chercher des initiatives pour réduire la génération de déchets internes.
- ❖ Encourager les initiatives qui ajoutent de la valeur aux déchets et qui contribuent au développement local.
- ❖ Respecter la hiérarchie des procédures pour l'élimination de déchets.
- ❖ Autant que possible, essayer de réutiliser des matières, mais faire toujours attention pour que ceci soit fait en toute sécurité et de façon responsable.
- ❖ Éliminer les déchets générés dans votre zone dans les endroits appropriés, selon les codes de couleurs pour la collecte sélective. Ceci est fondamental pour assurer l'élimination finale adéquate et le recyclage des déchets non-contaminés.
- ❖ Réutiliser les flux déchets dans les processus de production (clinker partiellement cuit, produits intermédiaires et finaux rejetés, béton inutilisé, etc.).
- ❖ Ne pas éliminer les déchets dans le tas de morts-terrains à la carrière.

#### Destination de la hiérarchie de déchets



Source: Ceci une adaptation d'une figure des Directives de CSI pour les Co-Traitement des carburants et des matières premières dans la fabrication de ciment (version 2.0, 2014, page 5, schéma 1) publiée par le Conseil mondial d'affaires pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development - WBCSD)

## 4 MAXIMISER L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE – (DANS LA PRODUCTION, LE TRANSPORT ET LES OPERATIONS D'APPUI)



Chercher continuellement des solutions alternatives pour les carburants et les matières premières ; favoriser l'utilisation efficace de l'énergie ; assurer la conformité aux procédures pour accepter les déchets ; assurer l'entretien adéquat des véhicules et de l'équipement.

### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Chercher des initiatives pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements et des processus, par exemple, par le biais de la participation aux comités internes pour la conservation de l'énergie et de l'eau.
- ❖ Identifier les options alternatives pour les carburants et les matières premières dans votre région et suggérer la mise en œuvre des tests de faisabilité.
- ❖ Employer des formes alternatives de transport ayant des émissions de carbone plus faibles.
- ❖ Assurer la conformité aux procédures pour accepter les déchets pour le Co-traitement. Utiliser uniquement les types formellement approuvés de déchets selon les normes de sécurité environnementale et professionnelle. Stocker et gérer les déchets en toute sécurité et de façon responsable du point de vue environnemental.
- ❖ Effectuer l'entretien périodique des équipements et des véhicules et faire les changements nécessaires pour assurer leur fonctionnement approprié.
- ❖ Faire fonctionner correctement les équipements et les véhicules, selon les directives du fabricant, contrôler les émissions selon la législation locale.
- ❖ Assurer que notre produit conserve ses caractéristiques ou même améliore sa performance une fois qu'il est produit en utilisant le Co-traitement ou les matériaux de ciment.

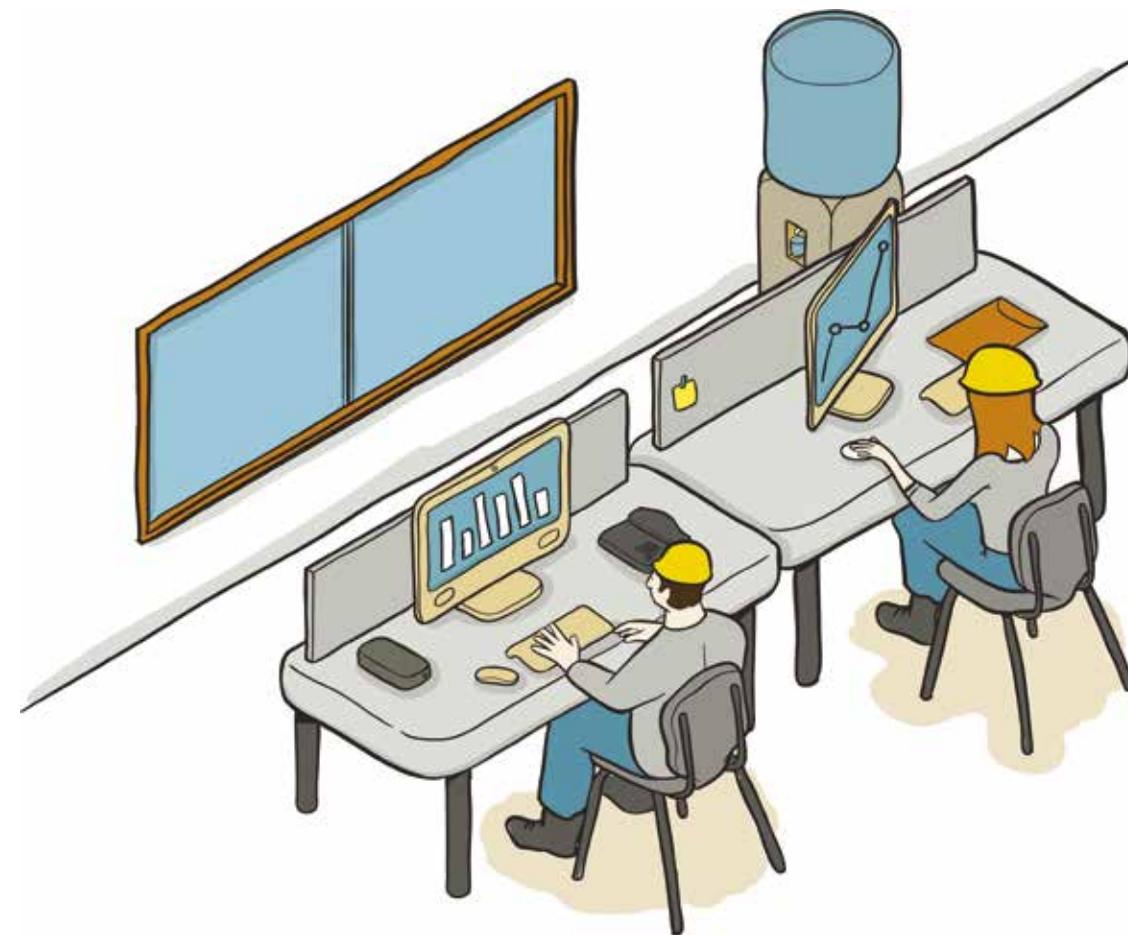


## 5 SURVEILLER CONTINUELLEMENT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET DEVELOPPER UN PLAN POUR DEFINIR DES OBJECTIFS DE REDUCTION

Identifier les impacts sur l'environnement de votre secteur et de votre unité. Surveiller et définir des objectifs pour les aborder, en cherchant l'amélioration continue.

### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Chercher des outils qui aident à gérer les impacts de votre zone.
- ❖ Prendre de mesures préventives pour éviter l'occurrence de dommages environnementaux.
- ❖ Effectuer l'entretien approprié des équipements.
- ❖ Se renseigner sur les problèmes et les impacts environnementaux des activités de vos unités et essayer de les réduire au minimum en concertation avec d'autres zones.
- ❖ Créer des plans d'action et les mettre en application pour une atténuation efficace.

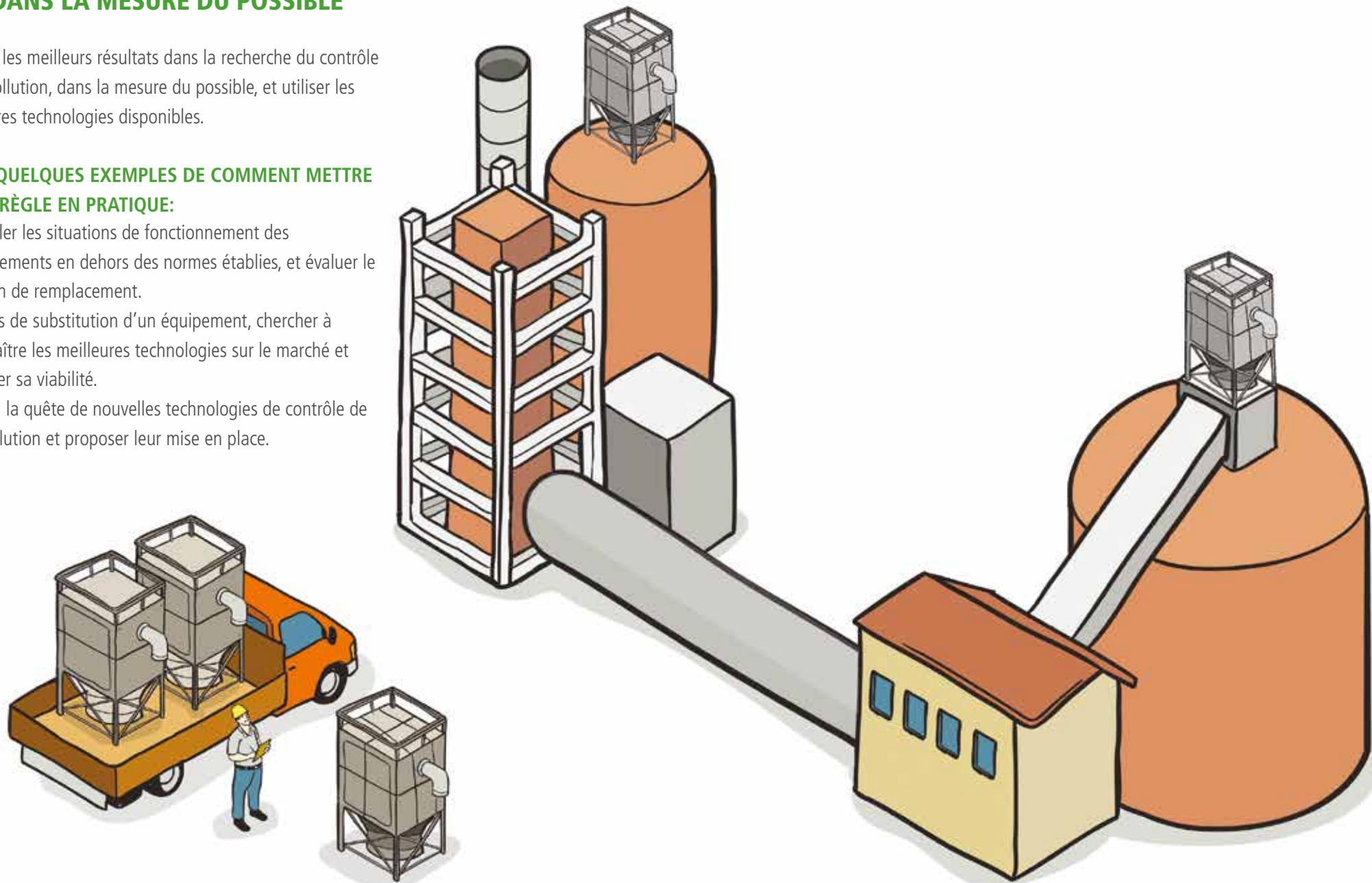


## 6 S'ENGAGER A UTILISER LE PLUS HAUT NIVEAU DE TECHNOLOGIE DE CONTROLE DE POLLUTION DANS LA MESURE DU POSSIBLE

Assurer les meilleurs résultats dans la recherche du contrôle de la pollution, dans la mesure du possible, et utiliser les meilleures technologies disponibles.

### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Signaler les situations de fonctionnement des équipements en dehors des normes établies, et évaluer le besoin de remplacement.
- ❖ En cas de substitution d'un équipement, chercher à connaître les meilleures technologies sur le marché et évaluer sa viabilité.
- ❖ Être à la quête de nouvelles technologies de contrôle de la pollution et proposer leur mise en place.

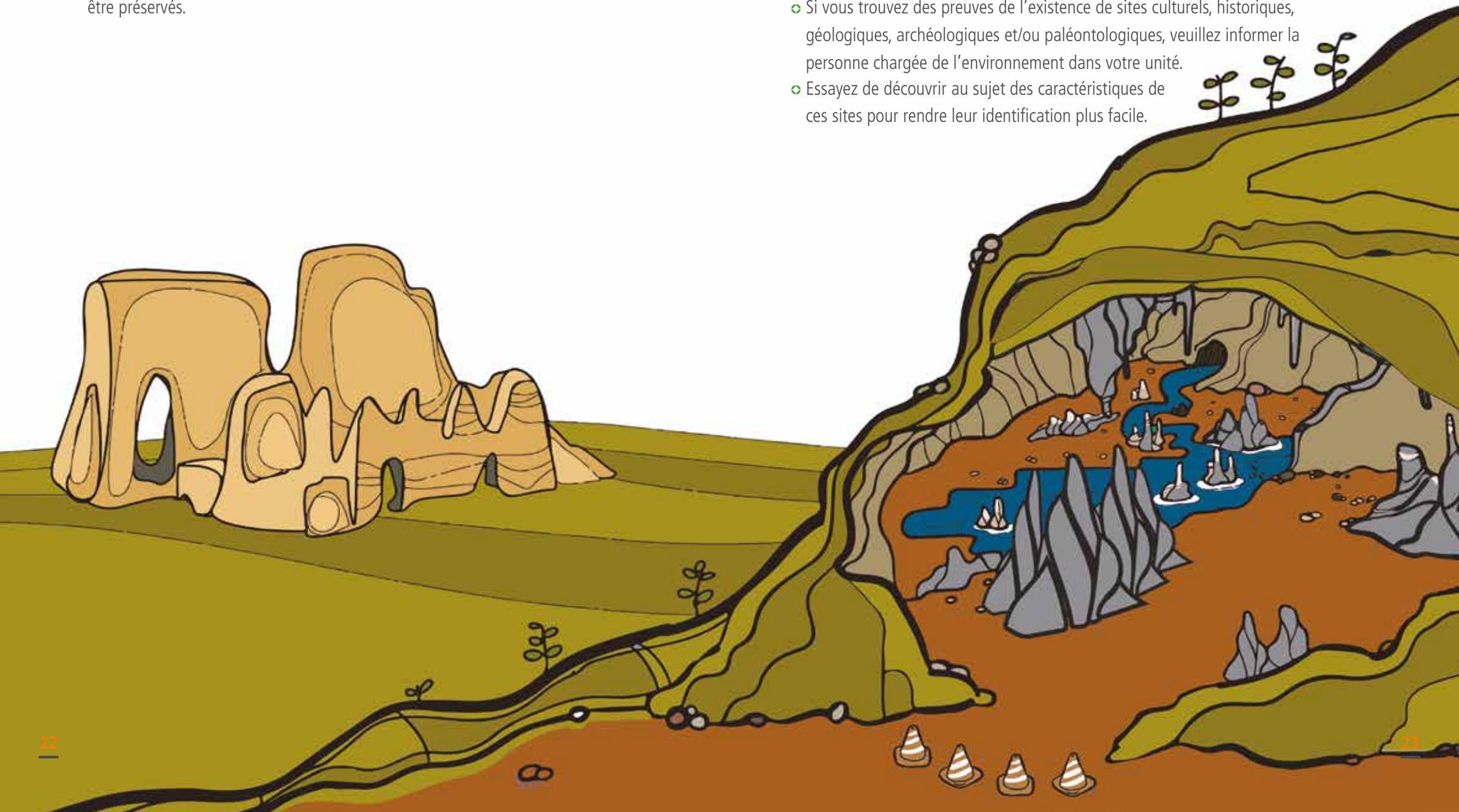


## 7 RESPECTER LES SITES CULTURELS, GÉOLOGIQUES, HISTORIQUES, PALEONTOLOGIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

Les sites culturels, historiques, géologiques, archéologiques et paléontologiques appartiennent à l'humanité et doivent être préservés.

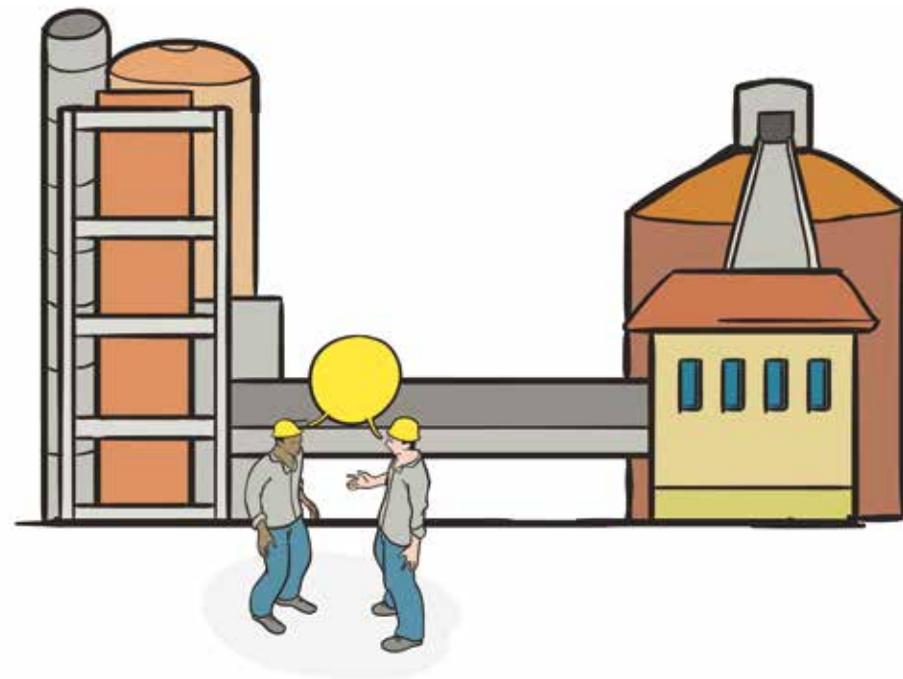
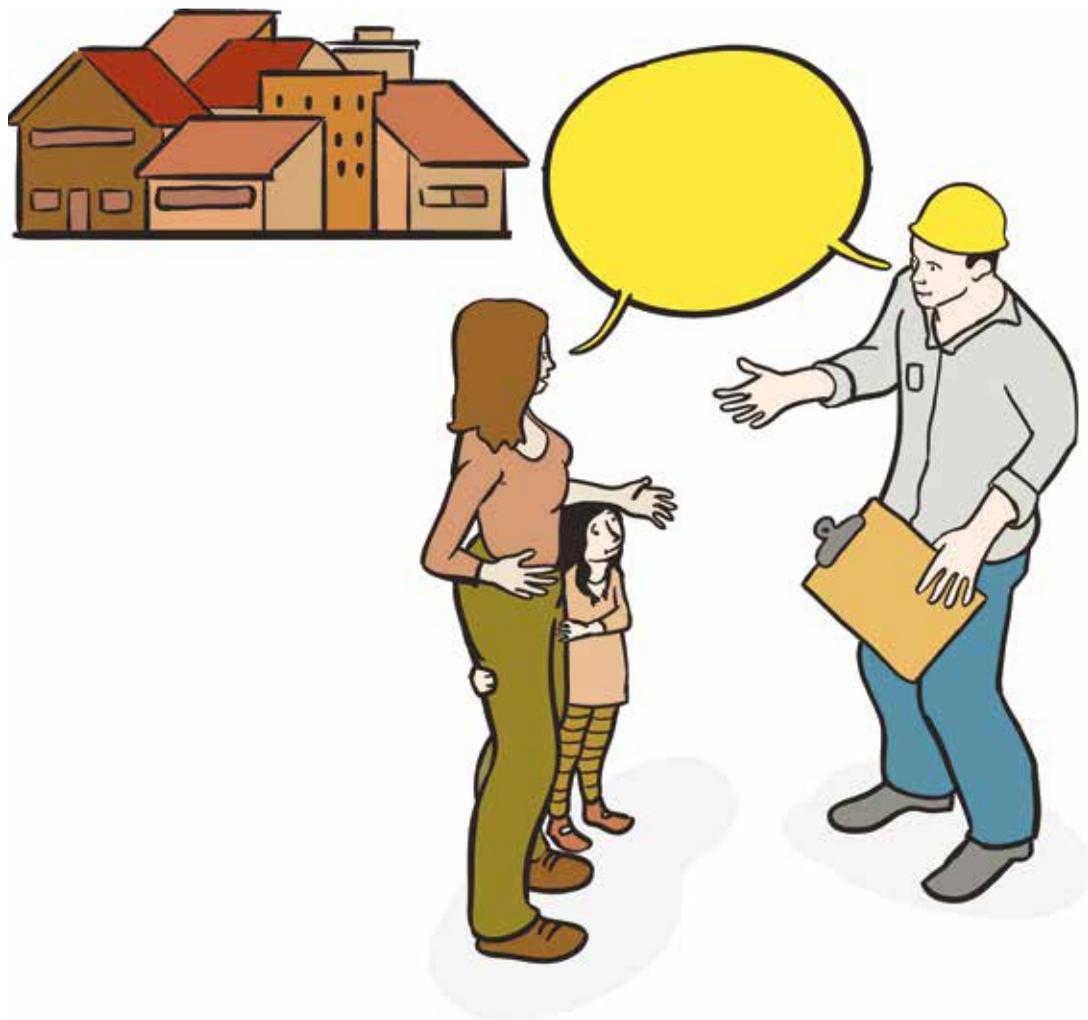
### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Si vous trouvez des preuves de l'existence de sites culturels, historiques, géologiques, archéologiques et/ou paléontologiques, veuillez informer la personne chargée de l'environnement dans votre unité.
- ❖ Essayez de découvrir au sujet des caractéristiques de ces sites pour rendre leur identification plus facile.



## 8 MAINTENIR UN PROCESSUS DE DIALOGUE OUVERT. RESPECTER LES VOISINS ET LES PARTIES PRENANTES

Fournir à nos parties prenantes des informations de façon régulière concernant notre performance environnementale et, si possible, demander leur avis, encourageant ainsi un dialogue ouvert.



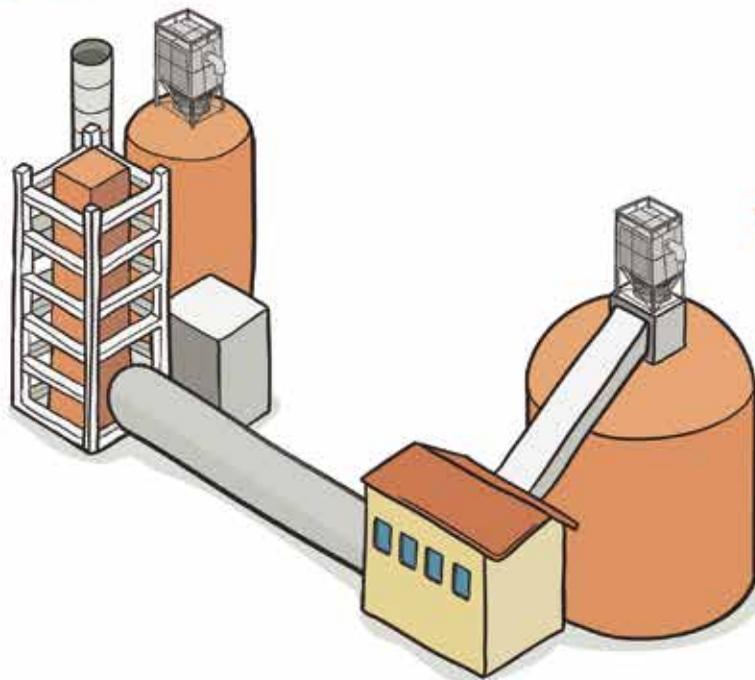
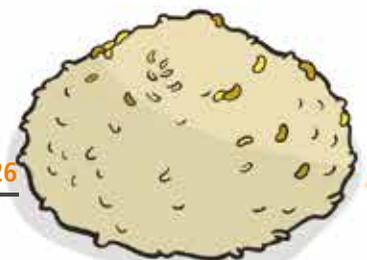
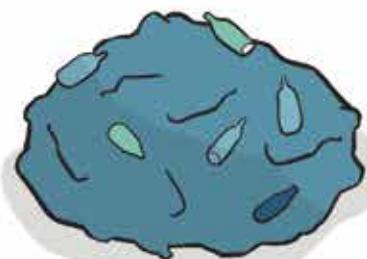
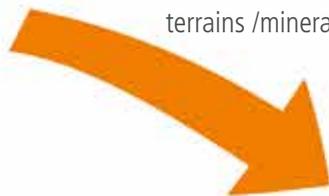
### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Favoriser le dialogue ouvert, être transparent et signaler des situations de non-conformité dans votre unité.
- ❖ L'unité devrait organiser des discussions régulières avec la communauté, les ONG et d'autres parties prenantes pour fournir de la rétroaction sur votre performance et sur les actions concernant l'environnement, les écouter et répondre à leurs questions.
- ❖ Un canal de communication pour les parties prenantes doit être établi dans chaque unité. Les groupes de parties prenantes doivent être informés de sorte qu'ils puissent contacter la société chaque fois qu'ils le jugent nécessaire.
- ❖ Si possible, mener des recherches ou utiliser d'autres moyens pour demander l'opinion des parties prenantes concernant les sujets les plus pertinents.

## 9 REDUIRE L'UTILISATION DE MATIERES PREMIERES VIERGES DANS LA MESURE DU POSSIBLE. MAXIMISER L'UTILISATION RESPONSABLE ET EFFICACE DE RESSOURCES

Réduire au minimum l'utilisation des ressources non-renouvelables et, dans la mesure du possible, les remplacer par des matières premières, des carburants ou de la biomasse alternatifs, en toute sécurité, après avoir obtenu la permission de l'autorité compétente.

Utiliser les ressources de façon consciencieuse, par exemple, augmenter le ratio morts-terrains /minerai à la carrière.



### VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Identifier les alternatives pour les carburants et les matières premières dans votre région et suggérer la mise en œuvre des essais de faisabilité.
- ❖ Rechercher et développer de nouvelles alternatives pour les matières cimentaires.
- ❖ Favorisez l'utilisation des déchets de construction dans vos processus de production.
- ❖ Chercher à améliorer le ratio morts-terrains /minerai, en optimisant l'utilisation de matières extraites de la carrière.
- ❖ Encourager le Co-traitement et l'utilisation d'agrégats recyclés et de matériaux de ciment comme des façons de contribuer à la préservation des ressources naturelles.

# 10 REHABILITER DES ZONES EXPLOITEES PAR LA SOCIETE - PENDANT LES OPERATIONS ET APRES LA FERMETURE



Les zones affectées par les opérations de production et les activités minières doivent être remises en état aussitôt que possible, selon le plan de réhabilitation. Les actions nécessaires de réhabilitation après la fermeture de l'unité doivent être assurées.

## VOICI QUELQUES EXEMPLES DE COMMENT METTRE CETTE RÈGLE EN PRATIQUE:

- ❖ Développer les plans pour la fermeture de votre unité et la réhabilitation de la zone.
- ❖ Informez-vous sur les plans de fermeture de votre unité et la réhabilitation de la zone et effectuez les actions nécessaires lorsqu'il est nécessaire.
- ❖ Les zones minées, les dépôts de déchets et d'autres zones qui doivent être réhabilités devraient être rétablis selon le plan de réhabilitation de l'unité.
- ❖ Les actions requises pour la réhabilitation des zones après la fermeture doivent être effectuées assez tôt pour assurer que la réhabilitation soit efficace.

